



Tout professionnel

2 jours
soit 14h

Intra-établissement

Remise d'une
attestation individuelle
de formation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les concepts de bientraitance, de maltraitance et de négligence
- Identifier les situations à risque et les facteurs favorisant la maltraitance
- Connaître le cadre légal, réglementaire et éthique applicable aux professionnels
- Développer une posture professionnelle favorisant le respect, la dignité et l'autonomie des personnes accompagnées
- Repérer leurs propres pratiques professionnelles afin de prévenir les comportements inadaptés
- Renforcer le travail en équipe et le partage d'informations pour améliorer la qualité de l'accompagnement
- Élaborer des pistes d'amélioration individuelles et collectives favorisant une culture de bientraitance

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : LA MALTRAITANCE

DEFINIR LA BIENTRAITANCE

- Définition selon les recommandations nationales
- Différence entre maltraitance, négligence et défaut de bientraitance
- Les différentes formes de maltraitance : physique, psychologique ou verbale, financière, médicamenteuse, institutionnelle, discrimination et atteinte aux droits

IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE

- Vulnérabilité des personnes accompagnées
- Facteurs liés à l'organisation du travail
- Épuisement professionnel et risques psychosociaux
- Communication défaillante
- Manque de coordination entre professionnels

RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE

- Les obligations du professionnel
- Le signalement et l'information préoccupante
- Les conduites à tenir
- La protection de la personne accompagnée

MODULE 2 : LE PRINCIPE DE BIENTRAITANCE

LES FONDEMENTS DE LA BIENTRAITANCE

- Les valeurs professionnelles
- Le respect de la dignité
- Le respect des droits et libertés
- L'autodétermination
- Le consentement et la participation



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Les droits des usagers
- Les principes éthiques
- Les responsabilités des professionnels
- Les recommandations de bonnes pratiques

LES PRATIQUES BIENTRAITANTES

- Individualiser l'accompagnement
- Respecter les habitudes de vie
- Favoriser la communication bienveillante
- Adapter son accompagnement aux capacités de la personne
- Prévenir les situations de violence ou de conflit

MODULE 3 : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

DÉVELOPPER UNE POSTURE RÉFLEXIVE

- Identifier ses représentations
- Questionner ses pratiques
- Reconnaître ses limites

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- Identifier les signes de fatigue
- Préserver son équilibre professionnel
- Gérer les émotions
- Demander de l'aide lorsque cela est nécessaire

LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- Écoute active
- Communication non violente
- Gestion des situations difficiles
- Désescalade des conflits

MODULE 4 : LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET LE PARTAGE DES COMPÉTENCES

COOPÉRER AUTOUR DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Les rôles de chacun
- Les limites des interventions
- La complémentarité des compétences

LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

- Les transmissions orales et écrites
- La confidentialité
- Le secret professionnel et le secret partagé

CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE DE BIENTRAITANCE

- Réunions d'équipe
- Retour d'expérience
- Analyse des événements indésirables
- Démarche d'amélioration continue

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

- Chaque participant identifie :
 - ses points forts
 - ses axes de progression
 - les actions concrètes à mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne



MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : démonstrations techniques, échanges d'expériences et exercices pratiques
- Les participants développent leurs connaissances sur les notions de bientraitance, les différentes formes de maltraitance (physique, psychologique, institutionnelle, financière, négligence, etc.), leurs conséquences sur les personnes accompagnées ainsi que le cadre réglementaire et éthique applicable
- Les exercices pratiques permettent d'identifier les facteurs de risque, de repérer les situations de vulnérabilité, d'adopter une posture professionnelle respectueuse des droits, de la dignité et de l'autonomie des personnes, et de mettre en œuvre des actions de prévention adaptées
- Les travaux collaboratifs favorisent la réflexion collective sur les pratiques professionnelles et contribuent au développement d'une culture de bientraitance au sein des équipes
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION



- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à distinguer les situations de bientraitance et de maltraitance, à identifier les facteurs de risque, à adopter une posture professionnelle adaptée, à prévenir les situations de maltraitance, à respecter les droits des personnes accompagnées et à mettre en œuvre les procédures de signalement ou d'alerte lorsque cela est nécessaire
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Évaluateur en ESSMS
- Directeur - Chef de service en ESSMS
- Responsable Qualité

